JUILLET 2022 - NUMÉRO 15



ORGUEIL & VOUS



EDITO



Chères orgueilloises, chers orgueillois,

Après deux années de crise sanitaire liées à la pandémie, nous pensions enfin pouvoir retrouver une vie sereine et paisible mais malheureusement, certains dirigeants de ce monde en ont décidé autrement; les conflits internationaux s'intensifient et se rapprochent de l'Union Européenne avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. A l'heure de l'écriture de cet édito, la situation reste particulièrement difficile, inquiétante et des milliers de civils fuient la guerre.

En soutien à l'Ukraine, la municipalité a mis en place dès le démarrage du conflit une collecte de dons en s'associant à la Protection civile. Vous avez été nombreux à apporter des produits de première nécessité. Un camion complet de dons a été affrété et acheminé. Certains habitants se sont portés volontaires afin d'accueillir des personnes déplacées. La Préfecture étudie désormais ces propositions.

Le CCAS s'est associé à cet élan de solidarité en dégageant un budget de 2000€ pour l'aide d'urgence aux victimes. Je profite donc de l'occasion pour remercier ses membres pour cette action et toutes celles vis à vis desquelles ils se mobilisent.

En France, les élections présidentielles se sont déroulées en avril et les législatives en juin 2022. Encore une fois la mobilisation orgueilloise a été importante.

A Orgueil, le mois d'avril a été marqué par le vote du budget 2022 : un moment important dans la vie municipale car il est le reflet de nos engagements et de nos orientations. Dans un souci de transparence et de pédagogie, j'ai demandé à notre Conseillère aux Décideurs Locaux du service de Gestion Comptable de Moissac, Mme Jolibert, de venir présenter en conseil municipal les résultats du compte de gestion de la commune. Elle a confirmé notre bonne situation financière marquée à la fois par une maitrise de nos dépenses et par un bon niveau de notre capacité d'autofinancement. Ce résultat permettra de financer les dépenses d'investissement prévues, notamment pour notre grand projet de réhabilitation du centre bourg et nous pouvons tous nous en réjouir.

Le printemps a aussi été marqué par le retour de quelques rassemblements, tant attendus, dont vous trouverez les détails dans ce numéro : plantations champêtres, cérémonie, sortie vélo de la Ruche, journée des associations... L'été sera marqué par des événements festifs, symboles de ce « vivre ensemble » qui me tient tant à cœur : la soirée cinéma en plein air ou encore le marché gourmand permettront de vous retrouver en toute convivialité.

Pour conclure, je profite de ces quelques lignes pour vous annoncer l'arrivée dans notre équipe de Stéphanie Gama-Gouveia comme nouvelle conseillère municipale. Elle remplace Gaëlle Estaves qui a déménagé d'Orgueil et a donc renoncé à son engagement électoral. Stéphanie a souhaité s'impliquer tout particulièrement dans les commissions Économie et Actions sociales. Je la remercie et lui souhaite la bienvenue au nom et au sein de notre équipe municipale. Virginie Prouteau succède à Gaëlle Estaves dans la fonction de conseillère communautaire.

Enfin j'en profite également pour vous annoncer que j'ai accepté d'être candidat au poste de 5ème Vice-Président au sein de notre Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne. Elu le 28 avril par une grande majorité des conseillers communautaires, j'aurai dorénavant en charge la réalisation et le suivi des projets relevant de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire des 25 communes.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été.

Votre Maire,

Willy Authesserre



FONCTIONNEMENT

Dépenses: 1 262 764,56 €

Administration générale : 328 144,90 € Charges de personnel : 679 545,76 € Charges de gestion courante : 214 105,44 € Charges financières : 26 031,96 €

Charges financières : 26 031,96 : Opération d'ordre : 14 936,50 € **Recettes : 1 492 706,47 €**

Rbst charges de personnels : 40 373,83 €
Produits des services : 90 912,69 €
Impôts et taxes : 728 450 €
Dotations de l'État : 464 008,92
Revenus locatifs : 153 225,11 €
Autres produits : 15 735,92

THE VESTISSE WENT

Dépenses : les projets suivants sont en cours ou terminés :

Projet Centre bourg – espaces publics : 39 000 € Travaux de l'Ostal Del Cedre : 230 500 €

Réhabilitation école, aire de jeux, local vaisselle : 321 130 €

Réhabilitation de la mairie : 80 000 € Éclairage terrain de football : 32 000 € Renforcement électrique Résimat : 16 000 € Remplacement de poteaux incendie : 2 000 € Matériels service technique : 23 000 € Matériel scolaire et périscolaire : 22 000 €

Recettes : composées notamment des subventions, de l'épargne et

de l'emprunt. En 2021 elles ont été de 830 962,45 €

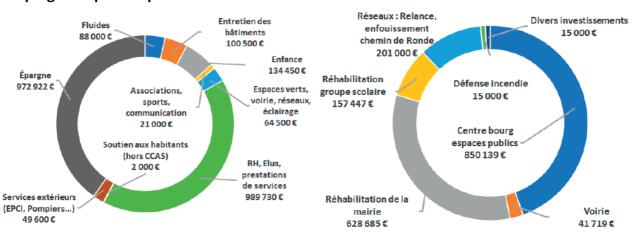
BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

FONCTIONNEMENT

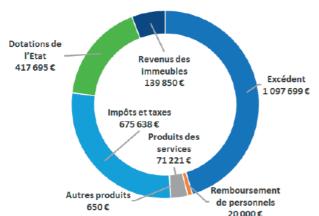
INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 054 K€

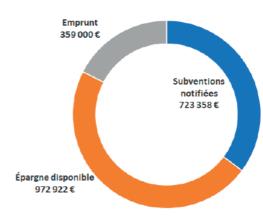
Prévision des dépenses: 1 449 K€ épargne disponible pour l'investissement : 973 K€



Prévisions des recettes : 2 422 K€



Recettes: 2 054K€





LES ESPACES PUBLICS

Nous vous savons impatients de voir débuter les « gros travaux » du projet centre bourg. Le conseil municipal l'est tout autant que vous !

Le temps long, très long, des études, des étapes de validation des partenaires, des recherches de financements, des procédures de lancement des marchés de travaux, etc ... est incompressible.

Comme vous pouvez l'imaginer, il a été fortement accentué par les crises que nous traversons. Nous avons mis et mettons tout en œuvre, pour passer en phase opérationnelle le plus vite possible.

LA RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Comme annoncé lors du précédent bulletin, c'est par la démolition des annexes de l'ancienne école que les travaux débuteront. Les premiers coups de pelle sont attendus mi Juillet. Le chemin des communaux sera fermé le temps des travaux de démolition.







Avec le soutien des financeurs









VERS UNE REVÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE



Les 2 chantiers de plantations - mars 2022



La municipalité est accompagnée par l'association « Campagnes Vivantes 82 » dans le cadre de l'aménagement de son centre bourg et plus globalement dans la mise en œuvre de sa politique de végétalisation.

Après les plantations réalisées les 11 et 12 mars par les enfants de l'école autour du groupe scolaire, nous vous avions donné rendez le samedi 26 mars, sous un soleil radieux, pour un chantier participatif autour de la salle des fêtes Jean Capellini.

Sur ces 2 chantiers petits et grands ont pu profiter des explications de Camille et Noémie sur l'intérêt des haies champêtres et des arbres, ainsi que de précieux conseils quant aux gestes de plantation.

Équipés de bottes, gants, bêches et autres plantoirs, vous avez été très nombreux à être enthousiastes par cette démarche et à répondre présents ...Nous vous en remercions vivement !

Grâce à vous tous, sur ces 2 chantiers près de 250 m de haies et 500 m² de bosquets ont été plantés, sous les conseils avisés de Campagnes Vivantes 82 et avec l'aide des agents du service technique, qui avaient préalablement préparé les sols.

Vos sourires et la très bonne ambiance ont confirmé que nous avions tous besoin de nous retrouver autour d'événements conviviaux.

A renouveler donc!



Camille Aubertin, avant de débuter, prodigue ses conseils





L'ENTRÉE DE VILLAGE ROUTE DE PLANQUES



Projet d'aménagement envisagé

Le croisement de la route de planques avec la voie verte est dangereux.

La vitesse pratiquée par les automobilistes et le manque de visibilité depuis la Voie Verte imposent un aménagement de sécurité.

Nous allons prochainement tester la mise en place d'une « écluse » au droit de la voie verte telle que conseillée par les techniciens du conseil départemental et de la Gendarmerie. Si le test est concluant, nous pérenniserons qualitativement cet aménagement.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement sont en réflexion afin d'assurer une continuité pour les piétons et vélos entre la voie verte et le centre bourg (cf. illustration en jaune ci-dessus).

ATTENTION À LA VITESSE

Vous êtes nombreux à nous interpeler sur la vitesse excessive de certains automobilistes dans le village, non seulement sur les routes départementales qui entourent la commune mais également au cœur de nos voies communales, pourtant peu adaptées à ces comportements irresponsables. Pour y répondre, des aménagements sont en cours d'étude ou de réalisation et Monsieur le Maire a rencontré les représentants de la Gendarmerie de la Communauté de brigades (COB) de Grisolles. Désormais, des contrôles de vitesse seront régulièrement effectués, en radars mobiles, fixes ou encore en voiture radar. Les premiers contrôles ont eu lieu début mai.



LIMITATION DE TONNAGE



La municipalité travaille à la limitation du tonnage sur les voies adjacentes aux routes départementales RD13 et RD930. Les routes de Planques et de la Thomaze seront ainsi interdites aux véhicules de plus de 7.5 tonnes. Une information sera diffusée sur nos supports de communication habituels notamment PanneauPocket.



A QUI INCOMBE LA GESTION DES VOIES COMMUNALES?

- 1. À la Commune pour :
- les chemins ruraux empierrés : impasse Fabette, ch de Bordebasse, ch de Lauriole, ch de Pendulo, ch de la Caminade, Ch de Berny, impasse Delfau, ch de la Pointe
- les voies goudronnées : la route des aiguillons, rue de Cance, impasse du groupe scolaire, rue du Clos des Chênes, ch et impasse de Ronde, Rue du Bourg, impasse Monsap, rues du Lotissement La Nauzette
- 2. Au Conseil départemental pour les 3 Routes Départementales qui traversent notre commune : RD 13, RD 94, RD 930
- 3. À la communauté des Communes Grand Sud Tarn et Garonne pour toutes les autres voies.

CETTE GESTION CONSISTE PRINCIPALEMENT:

• A l'entretien de la voie : bande de roulement, fossés et passages busés, ouvrages d'arts (ponts, traversées de route)... La Communauté des Communes est intervenue avec le Point à Temps Automatique (PATA) au cours du mois de mai 2022 sur les voies dont elle a la gestion.

La commune interviendra en cours d'année sur les voies qu'elle entretient.

• A l'entretien ou la mise en place de la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol) en fonction des arrêtés de circulation qui sont pris : limitation de vitesse ou de tonnage, priorités de circulation ...

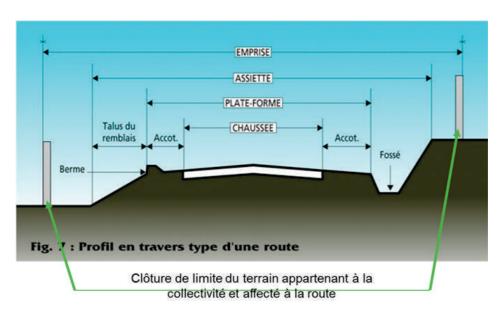
La commune a financé au mois d'avril l'ensemble de la signalisation horizontale de la RD 930.

Les services techniques communaux ont repris, dans le même temps, le marquage de certaines voies communales (routes des Aiguillons et du Vigné), et interviennent régulièrement tout au long de l'année sur l'ensemble des voies.

• A la mise en place des autorisations de voirie : permissions de voiries pour les accès aux parcelles ou la mise en place de réseaux (eau, électricité, tout à l'égout, télécom, fibre), ainsi que l'alignement des parcelles privées par rapport au domaine public.

Attention aux délais d'instruction : 2 mois pour une demande de Permission de Voirie.





Extrait de la charte de partenariat entre la communauté des communes Grand Sud Tarn et Garonne et ses communes membres



UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE VILLEBRUMIER

Ça y est enfin! Nos valeureux sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Villebrumier vont enfin pouvoir disposer d'un bâtiment tout neuf.

Le 29 avril dernier, les maires des 6 communes rattachées à la caserne (Nohic, Orgueil, Reyniès, Saint Nauphary, Varennes et Villebrumier) se sont retrouvés autour de Michel Weill, Président du Conseil départemental et Président du Conseil d'administration du SDIS 82, du Colonel Olivier Théron, directeur départemental SDIS82 et chef de corps et du chef de centre, le Capitaine Christophe Dewitte, pour une présentation du nouveau projet.

Implanté sur un terrain mis à la disposition du SDIS gratuitement par la commune de Villebrumier, le nouveau bâtiment d'environ 700 m2 est estimé à environ 1M € de travaux et sera financé par le CD82 pour 70% et 30% par les communes concernées. Pour Orgueil, la participation devrait avoisiner les 50 000€.

VALORISATION DE LA VELO VOIE VERTE



L'aménagement de la vélo voie verte prend forme. Des bancs ont été installés tout le long afin de permettre à tous de se reposer un petit moment.

A chaque embranchement de route, des poubelles ont été installées. Lors de vos ballades sur la vélo voie verte merci à tous de jeter bouteilles, emballages,... dans ces poubelles afin d'éviter la pollution des abords de la voie

Des panneaux d'informations seront installés prochainement vous vous permettre de vous repérer, de découvrir l'Histoire de la Commune,...





Le **Relais Petite Enfance intercommunal** s'installe un mardi par mois dans la salle des fêtes pour mener ses ateliers d'éveil. Plusieurs assistantes maternelles de la commune et des alentours ont pu assister aux séances du 12 Avril, du 10 et 30 Mai la dernière date avant les vacances le mardi 5 juillet.



Après deux ans de mesures sanitaires limitant les manifestations, c'est avec joie que les petits et les grands sont sortis dans le village!

Monsieur Carnaval, dans le hall de l'école depuis trop longtemps, attendait son procès; il a pu être jugé le 22 avril!



LES PROJETS 2022/2023

ALAE: A partir de la rentrée de septembre, la garderie municipale passe en Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) sur les temps périscolaires du mercredi aprèsmidi. Mélanie Aguilar, qui travaille sur ce projet dans le cadre de sa formation en Licence en sera la directrice.

Aire de jeux : cet été l'aire de jeux devant l'école s'agrandit, pour le plaisir des petits et des plus grands : des balançoires, un nid d'oiseau et un tape fesse vont venir la compléter.

Conseil Municipal de Jeunes (CMJ):

la mission de service civique de Cynthia Correia arrive à son terme, elle va prochainement proposer au Maire et aux élues du groupe enfance une organisation pour la mise en place de ce conseil de jeunes. Il restera ensuite aux conseillers d'acter la meilleure organisation pour une mise en œuvre du CMJ en début d'année 2023

Pour la seconde année, Monsieur le Maire et l'adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse ont remis aux enfants de CM2 leurs cadeaux de fin d'année : une clé USB et un livre sur les valeurs de la République.



Les prévisions des effectifs scolaires pour 2022/2023 sont autour de 185 enfants.

A Secondario de la constanta d

Le centre de loisirs accueillera les petits vacanciers à l'école d'Orgueil tout le mois de Juillet.

Plus de renseignements sur le site **https://www.yaka-jouer.fr** où nous vous proposons des séjours.

LE PROGRAMME MOBY



Le programme Moby fait référence au label Ecomobilté obtenu par la commune

en 2021. Pour rappel ce label valorise l'engagement volontaire des collectivités à proposer des solutions de mobilité durable aux citoyens, afin de mettre en oeuvre des solutions de déplacements alternatives au "tout voiture". Le programme Moby dans lequel s'engage la commune permettra de mettre en place un plan de déplacement doux aux abords de l'école en partenariat avec les enfants, les parents d'élèves, l'équipe enseignante et les agents du périscolaire. Il permettra, en concertation, de mener une réflexion autour des modes de déplacement à privilégier pour les trajets domicile – école. La société Eco CO2, chargé du déploiement du programme Moby, assurera la gestion globale des actions : élaboration du diagnostic du Plan de Déplacement Etablissement Scolaire ; proposition d'un plan d'actions à la collectivité méthodologique pour la mise en place du Plan ; animation des ateliers de sensibilisation pour les élèves.

La convention entre la commune et Eco CO2 été signée le 22 mars pour 2 ans.

En complément, lors d'une observation organisée à la sortie de l'école entre les élus et la FCPE pour analyser la fluidité de circulation au niveau du parking, il a été constaté que les voitures et les piétons cohabitent et pas toujours de manière très sécurisée. Un plan d'aménagement a donc été présenté par la municipalité aux parents d'élèves afin de sécuriser les piétons qui viennent à l'école ainsi que les collégiens du Parc de la Nauzette. Les travaux de cet aménagement débuteront cet été afin de pouvoir l'utiliser dès la rentrée.

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

La période de l'évaluation du PEDT 2018-2021 s'est terminée grâce à la participation de tous les partenaires et les nouveaux objectifs ont été fixés pour la période 2022-2025.

La municipalité remercie Mme Fleury, nouvelle bénévole, qui offre quelques moments de lecture aux enfants sur la pause méridienne.

le Projet Educatif d'Orgueil avec les objectifs, les animations proposées, l'organisation...est consultable sur le site internet, rubrique *Enfance-Jeunesse - Périscolaire*

CANICULE

Pendant l'épisode de canicule, la municipalité en lien avec la Directrice de l'école a pris des mesures pour conserver des températures acceptables dans les salles de classes et permettre aux enfants de se rafraichir dans les cours de récréation par l'installation de brumisateurs.



TRAVAUX À L'ÉCOLE

La météo et les bonnes conditions de livraison ont permis de finir les travaux de la charpente dans un planning serein.

La réinstallation des classes et des espaces périscolaires est prévue à la fin de l'année scolaire.

Budget travaux : 125 350 € HT, avec 77 884 € d'aides de l'Etat et du Conseil Départemental



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR L'ADMR

L'ADMR de Vallée du Tarn est une association de services d'Aide à Domicile qui intervient dans différents domaines : l'entretien de la maison, le service et soins aux seniors, l'accompagnement du handicap, l'enfance et parentalité. L'association s'est renforcée d'une nouvelle équipe : Lolita Laffond, Responsable de Secteur et Hassina Grimault, Assistante Technique de Proximité qui se feront un plaisir de vous recevoir pour un accueil personnalisé dans le local situé à côté de l'église.



L'ADMR est régulièrement en recherche de profils d'Aide à Domicile et d'Auxiliaire de Vie Sociale ainsi que de bénévoles.



Lolita Laffond et Hanissa Grimault lors de la journée Portes Ouvertes spécial recrutement de l'ADMR du 19/05/2022

ADMR Vallée du Tarn 345, grand rue 82370 Orgueil 05 63 30 08 37 info.valleetarn@fede82.admr.org Toutes les informations sur www.admr82.org et réseaux sociaux : Facebook, Twitter et Linkedin

UN EMPLACEMENT POUR LES AMBULANTS

La commune a aménagé en février 2022 un emplacement destiné à recevoir des commerces ambulants sur la commune afin de proposer de nouveaux services aux habitants. De nombreux contacts ont été traités et porteurs de projet accompagnés.



Sylvain Moureau, "Ça roule truck" est présent 1 mercredi sur 2 de 18h30 à 21h30. Il propose la vente de burgers maison à base de produits frais. A noter que le pain brioché est également fabriqué par Mr Moureau, boulanger de formation.





Jean Baudino a proposé une animation commerciale le 16/04/2022 pour vendre des sommiers et matelas.

Comme l'an dernier Monsieur et Madame Vispé (maraîchers à Nohic) ont proposé des plants de variétés anciennes (tomates, courgettes, concombres, aubergines, poivrons...) à la vente les samedis matins des mois d'avril et de mai.

 \mathbf{Q}_{L} 'emplacement dédié est à votre disposition, n'hésitez pas à contacter la mairie d'Orgueil



INFOS PLUi 12 - Depuis l'arrêt du Conseil Communautaire le 01 juillet 2021 jusqu'à sa mise en œuvre attendue en juillet 2022

Délibération		Conseil Communautaire du 01 juillet 2021
Désignation de la Commission Enquête (CE)		28 juillet 2021
Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)	Durée 3 mois	Avis Favorable Mission Régionale Autorité Environnementale (MRAE) 12 Octobre 2021 Avis de l'Etat 05 Octobre 2021 (urbanisation limitée) Favorable avec remarques SDIS – VNF – ARS – UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) Favorable Sans Remarques Communes voisines CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) Chambre des métiers INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) CRPF (Centre National de la Propriété Forestière) Ministère des Armées
Analyse des Avis - G12 et Note d'intention		05 Novembre 2021 Recours gracieux sur urbanisation limitée de GSTG et réponse de la Préfète le 16 décembre 2022 (joint à l'enquête publique)
Enquête Publique	1,5 mois	1er Décembre 2021 au 12 Janvier 2022
Rapport et Avis de la Commission d'Enquête (durée globale de 1 mois)	8 jours	La CE envoie après la clôture pour rendre le PV de synthèse des observations et ses questions
	15 jours	GSTG pour répondre au PV et aux questions : G12 du 26 janvier 2022
	8 jours	CE pour finalisation du rapport
Etude des conclusions du rapport par GSTG		Réunion G 12 du 03 Mars 2022
Bureau d'étude	3 mois	Reprise des modifications et remarques
Présentation au Conseil Communautaire		09 Juin 2022
Mise en œuvre		1 mois après la réception de la délibération en Préfecture Mi-JUILLET 2022

NOTA BENE:



Le document applicable à une demande d'autorisation d'urbanisme (PLUi, POS PLU, Carte Communale), est celui qui est **exécutoire** à la date de la délivrance de l'autorisation et non celui qui était en vigueur à la date du dépôt de la demande.

Le PLUi 12 devant être exécutoire à partir de mi-juillet 2022, toutes les autorisations qui seront délivrées après cette date seront instruites avec le règlement de ce PLUi 12.



EAU POTABLE

Les travaux de renforcement route de Planques, du Château d'eau au centre du bourg, sont terminés. Nous remercions les riverains et les habitants du quartier de Relance qui ont fait preuve de patience face aux perturbations et aux déviations générées par les travaux qui les ont impactés pendant plusieurs mois.



ASSAINISSEMENT

Le diagnostic du réseau d'assainissement est terminé.

Le test à la fumée réalisé dans le bourg, qui fait partie du bassin versant présentant la quantité la plus importante d'infiltrations d'eaux parasites, a révélé de nombreux branchements de pluvial reliés au réseau d'assainissement. Nous attendons la réunion de clôture du diagnostic pour quantifier et phaser les travaux qui seront à faire pour se remettre en conformité.

ELECTRIQUE

Le transformateur qui était situé derrière l'ancienne école a été déplacé. Cela va permettre la création de la nouvelle voirie telle que prévue dans l'aménagement du centre bourg.

En raison de quelques soucis de personnel au sein du SDE (Syndicat Départemental d'Energie) et du changement de société mandatée pour la réalisation des travaux, l'enfouissement de la ligne chemin de ronde a pris du retard. Mais ces travaux seront réalisés avant la fin de l'année.



PLUVIAL

Face aux problèmes d'écoulement des eaux pluviales dans le quartier de Relance, un relevé topographique a été réalisé.

Celui-ci est terminé et le résultat va permettre la réalisation de travaux dans ce secteur.

Des actions ont également été menées dans le quartier du clos de Jeannou.

Enfin concernant les problèmes d'écoulement impasse de la Crémade une réflexion commune est en cours avec la commune de Labastide St Pierre et le Département (car le fossé longe la vélo voie verte dont le Département est propriétaire) pour une remise en état du fossé.





NAISSANCES

REPILLET Lina, Maria, Monique le 01/01/2022 PEDURAND Clark, Maider, Helena le 18/012022 LOUIT Isaac, Lucas, François le 21/01/2022 POTIN Maelys, Renée, Joséphine le 24/02/2022 CHABCHOUBI Souhayra le 05/03/2022 ESTRADE Myla, Emmanuelle, Elisabeth le 19/03/2022 KACOU MAUBERT Lyam le 30/03/2022 MERAS Léa, Lana le 09/04/2022 HEBRAL Théo le 15/05/2022



DÉCÈS

VOLPE Eric, Hervé le 03/01/2022 BENDEGE Georges, Jean le 09/01/2022 SALOMON Gérard le 27/01/2022 CANEZIN Monique, Christiane le 04/02/2022 BELBEZE Pierre, Henri, André le 17/04/2022 LANDREVIE Fernand, Victor le 02/05/2022 DELUC Yves, Roger le 08/05/2022 SIMONIN Odette, Madeleine, Marie née PEMEJA le 08/05/2022



MARIAGES

ACQUIER Guy, Roger, Emile et MAURUC Edwige le 15/01/2022 FRANCHI Thomas et HEDIER Véra, Stanislawa, Thérèse le 19/03/2022 MALFRE Quentin et AURIOL Manon, Paule, Anne-Marie le 21/05/2022 LORNET Benjamin, Paul, François et ESTEVE Marine, Aude le 23/05/2022 LAGARDE Olivier, Frédéric, Joseph et BETEILLE Carine, Anne le 02/06/2022





La campagne de recensement de la population orgueilloise a eu lieu du 19 janvier au 20 février 2022. Monsieur le Maire remercie les agents recenseurs Sandrine Seguela, Stéphanie Gama-Gouveia et Christian Richard ainsi que tous les habitants qui ont bien voulu y répondre favorablement.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes et ils servent à prévoir les équipements collectifs nécessaires.

Les résultats officiels et définitifs doivent être confirmés par l'INSEE mais la population d'Orgueil estimée est de 1764 habitants.



En poste depuis 2017, **Martine Cester** a réussi avec brio son concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem). Elle accompagne tout au long de la journée les enfants de moyenne section de maternelle dans leurs activités, aux côtés de la maitresse Isabelle Laguille, L'équipe municipale lui adresse ses félicitations.

David Durand est arrivé en février 2022. Très bien intégré, il est venu renforcer l'équipe technique.

Samedi 21 mai, Monsieur le Maire et son adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse ont été très fiers de célébrer le mariage de **Manon Auriol**, animatrice depuis 5 ans à la garderie d'Orgueil, ainsi que le baptême civil de son petit Pierre. Au cours d'une cérémonie émouvante, Manon a dit oui à **Quentin Malfré**, fils de notre Titi locale (atsem partie l'an dernier à la retraite), devant leurs témoins, dont Mélanie Aguilar, également animatrice à Orgueil. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

L'équipe municipale est aussi très heureuse de vous apprendre la naissance le 27 avril dernier d'**Emilio**, le petit garçon de **Léonie Pirès**, animatrice à la garderie.

Enfin, l'équipe municipale tient également à féliciter et à remercier pour leurs engagements les 4 volontaires en service civique qui ont œuvré cette année dans les différents services de la commune. Que ce soient **Matéo Soligon** et **Olivia Dumail-Lenestour** auprès des enfants sur les temps périscolaires ; **Cynthia Correia** pour sa mission de préparation du projet de conseil municipal de jeunes ; ou encore **Florent Robert** au service technique, tous ces jeunes ont fait preuve d'implication dans leurs missions respectives.

Merci à eux.

Durant le mois d'Août, les services de la mairie seront ouverts :

Lundi: 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 Mardi: 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 Mercredi: 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30 Jeudi: 8h30 - 12h30 et fermé l'après-midi Vendredi: 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Pendant la période estivale, les horaires du service technique sont adaptés également.

OFFRE: SERVICE CIVIQUE



La commune recherche un jeune volontaire en service civique (entre 18 et 25 ans) à la rentrée de septembre pour accompagner les enfants d'âge maternel et élémentaire durant les temps périscolaires.

Contact : Stéphane Savi, responsable des services scolaires et périscolaires s.savi@orgueil.fr



ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR, C'EST FACILE!

Grand Sud Tarn-et-Garonne propose aux habitants qui disposent d'un jardin de s'équiper d'un composteur domestique et de leur transmettre un savoir-faire. Rejoignez-nous pour partager et découvrir les bonnes astuces et démarrez votre compostage.

Et si vous n'êtes pas encore équipés, c'est l'occasion de réserver votre composteur auprès du **pôle Environnement au 05 63 64 49 80**





POUR ACCÉDER À LA DÉCHÈTERIE, N'OUBLIEZ PAS VOTRE PASS!

Sa présentation vous autorise 18 passages/an. Au-delà, chaque passage sera facturé pour réguler le nombre de visites. Il a une durée de validité de 2 ans, renouvelable gratuitement avec justificatif de domicile. En cas de perte, son remplacement sera facturé à hauteur de

Comment obtenir le PASS et le récupérer instantanément ?

je prépare mon justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou avis d'imposition...) et ma pièce d'identité ;

je me présente au Pôle Environnement situé à Dieupentale (350 chemin de la Fraysse), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30.



Pour les usagers habitués de la déchèterie Reyniès, il vous suffit d'envoyer par mail une copie de votre justificatif de domicile et de votre pièce d'identité à l'adresse : environnement@grandsud82.fr.

ZOOM EFFAROUCHEURS

Depuis quelque temps vous entendez peut-être des détonations du côté du quartier de Relance. Pas d'inquiétude, il ne s'agit pas de coup de feu mais tout simplement des effaroucheurs installés par nos agriculteurs.

En effet, pour protéger leurs semis de sorgho, maïs ou autres tournesols, les cultivateurs utilisent ces appareils destinés à effaroucher les oiseaux ou les animaux nuisibles. Ces appareils sont utilisés pour faire fuir les corneilles, corbeaux et palombes qui mangent les graines et risquent de faire perdre les récoltes.

La durée de l'utilisation est d'environ un mois selon la météo, le temps que les feuilles aient atteints une hauteur suffisante pour ne plus attirer les oiseaux.

Si vous voulez en savoir plus n'hésitez pas à aller à la rencontre de nos agriculteurs qui seront ravis de vous apporter toutes les explications nécessaires.

EVENEMENTS

L'ÉMOUVANT HOMMAGE DU 8 MAI

Le dimanche 8 mai était organisée par la municipalité la cérémonie commémorant le 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Entouré de quelques habitants, présidents d'associations, conseillers municipaux, de M. Tomas, sapeur-pompier du centre de secours de Villebrumier, de Messieurs Carrère et Fioretti, porte-drapeaux, Monsieur le Maire, Willy Authesserre, a procédé avec Yann Drezen, 1er adjoint, au dépôt de la gerbe.

Au préalable, Thierry Passera, adjoint au Maire en charge des associations, de la communication et du numérique, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

La municipalité a ensuite réunie l'assemblée autour d'un vin d'honneur.





ÉVÈNEMENTS INÉDITS



Le **1er marché gourmand** se déroulera le **13 juillet 2022** à l'Espace Jean Capellini a partir de 18 heures.

Vous pourrez y déguster des produits de notre territoire: charcuterie, viandes grillées, escargots, glaces et sorbets, légumes plancha, fruits, fromages ainsi que divers vins.

Des tables seront a votre disposition et le groupe de musique "**Garanou**" sera présent pour animer la soirée.



Depuis plusieurs années, la Communauté de communes anime les nuits d'été en portant la culture cinématographique au plus près de vous. Un événement festif qui permet de se réunir et de découvrir une œuvre de cinéma dans une ambiance conviviale.

Le **jeudi 25 aout à 21h30** se tiendra une soirée cinéma plein air ouverte à tous. Le film projeté sur grand écran sera l'appel de la forêt. Petits et grands sont conviés. Pour les personnes désirant piqueniquer avant le film, des tables et chaises seront mises à disposition

A l'issue de la séance la municipalité offrira le verre de l'amitié.



Ateliers, spectacles, lectures, festivals, découvertes... Il y a mille et une façons de sortir en Grand Sud Tarn-et-Garonne!



ACTION SOCIALE

Atelier pâtisserie

Le 16 mai et pour la seconde année consécutive, le CBE du Net a proposé aux séniors de la commune un atelier pâtisserie. Les participantes ont réalisé de délicieuses tartelettes au chocolat sous l'œil avisé du cherpâtissier Florian Bray.



Atelier informatique

Une nouvelle session de 5 ateliers informatique s'est déroulée à Orgueil, dans les locaux de la mairie. Les apprentis informaticiens, accompagnés par l'intervenante du CBE du Net ont pu parfaire leurs connaissances de façon ludique et conviviale.





Communal de

auvegarde

Pour tout renseignement concernant les ateliers ou sorties culturelles : CBE du netwww.cbedunet.org 0562890770 ou le site de la mairie ou Panneau Pocket de la commune.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Vous trouverez dans ce bulletin un formulaire à remplir par les personnes les plus fragiles. Il sera intégré à notre listing communal et en cas de situations exceptionnelles (canicule, tempête...) il permettra de vous porter assistance.

Ce formulaire est bien entendu facultatif. Il est à remettre à la mairie

REUNION PUBLIQUE A RELANCE

Comme s'y était engagé Monsieur le Maire et ses adjoints, une seconde réunion publique s'est déroulée le 16 juin dernier pour apporter des réponses aux habitants sur les diverses problématiques rencontrées sur le quartier. Il a été sujet d'urbanisme, de réseaux (pluvial, assainissement, électricité...), de sécurité, de transport scolaire, de collecte de déchets ou encore de vivre ensemble.



Les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, ... sont soumis à un arrêté préfectoral et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Pensez à bien respecter ces horaires pour la tranquillité de tous.

Rappel à la loi : une amende forfaitaire immédiate allant de 68 à 180 euros (selon le délai du règlement) peut être immédiatement infligée lors de la constatation de l'infraction.





Le principe de notre association est d'organiser des activités selon les centres d'intérêt de ses adhérents, afin de favoriser les liens entre les habitants du village : tricot, course à pied, troc aux plantes et fête de la citrouille, après-midi jeux de société, etc. Depuis le printemps, nos abeilles reprennent leur envol : une sortie vélo + pique-nique a été organisée en mai et une soirée repasspectacle pour l'association Grégory Lemarchal est en préparation pour le 1er octobre prochain. Rejoignez-nous pour proposer vos idées, et suivez nos projets sur le Facebook La Ruche d'Orgueil!



Venez vous initier à la western line dance à Orgueil, pour les passionnés (et débutants!) de danse country. Chaque année, Western Line Dance 82 Line Dance of opose des concerts et/ou soirées dansantes pour AMICALE DES JOYEUX RETRAITES

partager ensemble lapassion de la country. Nos cours sont donnés par une animatrice Chantal PIALAT, tous les mercredis, à la salle des fêtes d'Orgueil (82) :

19h45 - 20h30 Cours débutant

20h30-21h15 Cours novice 21h15-22h Cours intermédiaire /avancé mail; aureliem48@wanadoo.fr / kayinette@hotmail.fr

Pétanque orgueilloise Président: Joseph TOMAS Tèl: 06 81 51 89 60 mail: jomar.tomas@orange.fr

ROC

Rythmique Orgueil Club résidente : Coralie LAUZERAL Tèl: 05 63 02 75 05 Tèl : Laury : 06 83 87 50 65 mail:

coralie.pessotto@orange.fr

TCB

Tennis Club Bastidien Président : Ludovic FOURNIER Tèl: 06 21 94 15 45 mail: tennisclub.bastidien@fft.fr

Site internet: www.club.fft.fr/tennisclubbaştidien Facebook: https://www.facebook.com/tennisclubbastidien

L'association des représentants de parents d'élèves de l'école d'Orgueil se mobilise tout au long de l'année en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, la Mairie et YAKAJOUER. Le dialogue et la convivialité sont nos fers de lance. Nous sommes présents tout au long de l'année, à commencer par les Olympiades, rencontre festive de début d'année, portée par la FCPE en collaboration avec Yakajouer et l'équipe d'agents municipaux, qui à vocation à être un moment d'échanges et de rencontres. mail : section.fcpe.orgueil@gmail.com

A.C.C.A

rre BARRES

Randonnées, loisirs (loto

belote...)

Président : Jean-Pierre BA Tèl : 05 63 64 00 33

Association Communale de Chasse Agréée Président : Guy DROUET Tèl: 05 63 64 06 34 mail: anniebertranddrouet@wa

CHORDARIA

Ensemble vocal Président: Christian MOUYCHARD Tèl: 06 12 56 00 84

mail: chordaria.contact@gmail.com Site internet: http://www.chordaria.fr/index.html

A.I.P.A.D.A.V

FC LES 2 PONTS

Football club les 2 ponts

Prácidant : Mavimo FONTODDEC Association Intercommunale Pour l'Aide au Développement et à l'Animation des Vallées du Tarn et du Tescou Président : Claude VIGOUROUX

Tèl : 05 63 30 53 43 (Mairie de Reyniès)

Point lecture intercommunal

Président : Maxime FONTORBES

Mail: maximefontorbes@orange.fr Tèl: 06 21 26 53 44

Mail: Maxime on Construction of the Maxime o

Marie Elisabeth vous accueille tous les mercredis de 14h à 16h au rez de chaussée de l'ancien Presbytère. 575 ouvrages, des documents multimédias (CD, DVD) sont à votre disposition pour adultes et enfants.



NUMÉROS UTILES

URGENCES

Pompiers : 18 Service Secours Européen : 112

Police/Gendarmerie : 17 SAMU : 15

Violence Femmes info : 3919 Enfance en danger : 119 Harcèlement scolaire : 3020 Cyber-harcèlement : 3018

Allo Docteur (nuit, we, jours fériés): 3966

Pharmacie de garde : 3237

Centre Antipoison (Toulouse): 05 61 77 74 47

Urgences vétérinaires 3115

DÉPANNAGE

VEOLIA Montauban

(service de l'eau) 0561800902



Informations coupure

https://www.service.eau.veolia.fr/home/eau-dans-laville/locedvv.html

EDF

dépannages / incidents 09 72 67 50 82



Informations coupure : https://www.enedis.fr/panne-etinterruption

Orange

Dysfonctionnement sur ligne fixe 1013 Dysfonctionnement sur ligne internet 3901





DIRECTEUR DE PUBLICATION : WILLY AUTHESSERRE

MAIRIE D'ORGUEIL

281 GRAND RUE

82370 ORGUEIL

IMPRIMÉ PAR DIDCREACOLOR—82170 GRISOLLES
750 EXEMPLAIRES SUR PAPIER PEFC

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE